Infos Spectacles

La cellule Infos-Spectacles vous accueille sur 2 sites en région parisienne : Le Ministère des Armées à Balard (Paris 15) et l'Ecole Militaire (Paris 7)

CONDITIONS D'ACCÈS & FONCTIONNEMENT

Etre ressortissant du ministère des Armées (présentation obligatoire d'un justificatif d'appartenance au ministère des Armées lors du retrait et au guichet de la salle de spectacle pou notre club : Carte de membre CSA/Golf).

Le listing actualisé des membres du CSA/Golf sera transmis chaque année.

- Dans la mesure des disponibilités, des places pour plusieurs spectacles, peuvent être retirées auprès du bureau de l'IGESA pour la semaine en cours.
- Un seul spectacle en « invitation » (gratuit) sera remis par famille et par semaine.
- Pour tous les spectacles suivis de la mention « réservation impérative » et d'un numéro de téléphone (indiqué sur la contremarque), il vous est demandé de contacter le théâtre avant la présentation. La production se réserve le droit de refuser tout ressortissant n'ayant pas réservé.
- En cas de désistement, prévenir le bureau dans les plus brefs délais au plus tard avant 16h le jour du spectacle.
- Le soir de la représentation, régler le montant du spectacle au théâtre en présentant votre contremarque 30 min avant le début du spectacle.
- Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer jusqu'à nos bureaux, vous pouvez faire votre demande par mail, les contremarques vous seront renvoyées par mail, il faudra impérativement les imprimer en couleurs igesainfosspectacles@gmail.com

Procédure: Tapez dans votre barre d'outils:

IGESA Infos Spectacles, téléchargez le programme (CLIQUEZ...) ensuite soit vous vous déplacez à une des deux adresses proposées soit vous demandez le spectacle choisi par mail.

Le directeur.

Serge BOURCEY